



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 25 juin 2026

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 25

Qui ont pris au vote : 29

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq du mois de juin à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Mirielle CORTE, Mme Elisabeth MASSARDIER, Mme Marie Antoinette BENESIU, M. Jacques SABATIER, M. Jean-Michel TIRABASSI, M. Alain ZYPINOGLU, Mme Valérie WILLEMART, Mme Judith AGOPIAN BESSE, M. Eduard VINCENT, M. François VILLAESCUSA, M. Thomas ARDUIN, Mme Nathalie MRAKIC, Mme Valérie MASSON CROUZET, Mme Laura ESENTATO, M. Philippe PELEYROL, M. Jean-Charles VARGAS, Mme Christel MASSE.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Anthony BICCHIERAI à Mme Marie-Laure WALTHER

Mme Christine BEAULIEU à M. Jean-Louis LABOURAYRE

Mme Aurélie GHIGHI à Mme Mirielle CORTE

Mme Pascale BISCAY à Mme Valérie MASSON CROUZET

A été nommé secrétaire : M. Thomas ARDUIN

DELIBERATION N° 2026-06-16

Nomenclature ACTES 5.5

**Autorisation donnée au Maire à déposer et signer
tous les documents d'urbanisme relatifs au projet Jules Ferry**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

VU l'article L422-1 du Code de l'urbanisme.

CONSIDERANT le projet de rénovation et de réhabilitation de l'ensemble du groupe scolaire Jules Ferry.

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer au nom de la commune de Sausset-les-Pins l'ensemble des dossiers (permis de démolir, permis de construire et dossier

d'aménagement d'un Etablissement Recevant du Public...) pour le Groupe Scolaire Jules Ferry.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires aux autorisations d'urbanisme.

Le Maire,
Maxime MARCHAND



VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 
ID : 013-211301049-20260625-DEL2026_06_16-DE

Rapporteur : Julie SAVI

DELIBERATION N° 2026-06-16

Objet : Autorisation donnée au maire à déposer et signer tous les documents d'urbanisme pour le projet Jules Ferry

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Dans le cadre du projet de rénovation et de réhabilitation de l'ensemble du groupe scolaire Jules Ferry, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer et à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'obtention des autorisations d'urbanisme requises.

En effet, à la suite de la désignation du cabinet LLA Architectes & Associés en qualité de maître d'œuvre du projet et après validation de l'avant-projet sommaire, il convient désormais d'engager les démarches administratives correspondantes.

Le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme dans les meilleurs délais apparaît indispensable afin de garantir la bonne continuité et la mise en œuvre du projet.